

Décret du 13 Prairial sur la formation de l'École de Mars dans la plaine des Sablons, près Paris.

Numéro d'inventaire : 1979.31837

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Gazette Historique et Politique de la France et de l'Europe (Paris)

Imprimeur : Imprimerie de la Gazette Historique et Politique

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1794

Description : Feuillet imprimé formant livret.

Mesures : hauteur : 255 mm ; largeur : 200 mm

Notes : Le document est le n° 156 de la "Gazette Historique et Politique de la France et de l'Europe" (samedi 16 Prairial, l'an 2 de la République - 4 juin 1794). Parmi divers articles ayant plutôt une portée internationale (guerres et politique étrangère), reproduction du décret instituant l'école de Mars dans la plaine des Sablons, près de Paris. [Voir le document n°2.1.01/1979. 32423].

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Enseignement technique et professionnel

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Neuilly-sur-Seine

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 4

Lieux : Hauts-de-Seine, Neuilly-sur-Seine

SEXTIDI 16 Prairial,
l'an 2e. de la République.

(N°. 156.)

4 Juin
1794, (vieux style).

GAZETTE HISTORIQUE ET POLITIQUE DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE.

res remportées par les insurgés d Pologne sur les russes. — Arrestations à Londres. — Victoire remportée par l'ar-
Victoi des Pyrénées-Orientales sur les espagnols : Prise des v lles de Cellioure, Port-Vendre et Saint-Elme : Capitula-
méen honteuse de sept mille espagnols qui ont mis bas les armes : Courage des républicains. — Evacuation de Bastia
latioles républicains.

POLITIQUE.

SUÈDE.

Les nouvelles de SUÈDE sont toujours stériles en grands
événemens. On parle toujours et on s'occupe continuellement
de la conjuration. Le tribunal met une grande activité dans
la poursuite des conjurés ; on pense que cette procédure sera
terminée le 20 à 25 mai.

La suite du protocole du procès-verbal des séances du tri-
bunal vient de paraître ; il contient la suite des interrogatoires
subis par la comtesse de Rudenskiold. Cette accusée prétend
n'avoir continué sa correspondance avec d'Armfeldt, que pour
l'instruire d'une manière officieuse et amicale de la situation
politique de la Suède ; elle ajoute que croyant une révolun-
tion très-prochaine en Suède, elle pressait d'Armfeldt de
quitter Naples, de se rapprocher de sa patrie, et de s'efforcer
de gagner la confiance du régent, etc. etc.

Le colonel Aminhoff, gendre de l'ancien ministre des fi-
nances Ruuth, a été arrêté à Stralsund, dans la maison de
son beau-père, et amené ici sous une forte escorte, dans la
prison d'état de Riddarholm. Des lettres de lui, trouvées
dans la cassette d'Armfeldt, annoncent qu'il s'était engagé
à soutenir ses projets, et lui avait promis l'assistance du ré-
giment de Biorneborg, qu'il commande, et qui est en gar-
nison en Finlande. L'ex-ministre Ruuth est mort depuis quel-
que tems, et le gouvernement a fait mettre le séquestre sur
ses biens : la raison qu'on donne de cette mesure, est qu'il se
trouve dans ses comptes un déficit considérable, que la
chambre de réunion venait de constater.

POLOGNE.

L'énergie des Polonais, leur marche rapide vers la liberté,
la sagesse de leurs mesures révolutionnaires, le courage de
tous les insurgés, leurs succès journaliers, tout effraie les
despotes qui avaient depuis long-tems médité la ruine et l'as-
servissement de la Pologne. La longue oppression que la
Russie exerçait sur ce pays, est enfin arrivée à son terme, gra-
ces au sentiment généreux de liberté qui a éclaté de toutes
parts ; sentiment qui a encore été renforcé par les mouvemens
d'indignation qu'ont inspirés à des hommes devenus libres,

les dernières et indignes manœuvres de Catherine : on a vu
par ses lettres écrites au moment que l'insurrection polonaise
a éclaté, qu'elle ordonnait à ses satellites en Pologne, de s'em-
parer de toute l'artillerie et de mettre Varsovie au pillage. Jusques-
là, c'est le style ordinaire des despotes irrités ; mais dans une
autre dépêche, elle ordonnait en même-tems de s'assurer de
la personne de Stanislas, de sorte que voilà la terreur impé-
riale qui éclate jusques sur ses agens couronnés. Exemple ter-
rible qui va faire frémir de crainte tous les petits tyrans qui
ont embrassé si imprudemment la querelle de leurs grands
confères contre la liberté des peuples.

Tout annonce que ce n'est pas seulement à Varsovie et à
Vilna, les deux capitales de la Pologne et du grand duché
de Lithuanie, que l'enthousiasme de la liberté a attaqué
et détruit les russes nos oppresseurs. En Volhinie l'insurrec-
tion a éclaté par les mêmes faits, et les russes y ont été mas-
sacrés. Deux régimens de cavalerie, faisant partie du corps
que la Russie avait pris à sa solde lors du partage, sont
déjà venus de l'Ukraine joindre le généralissime Kosciuszko.
Dans la Lithuanie les troupes nationales se sont réunies, et
l'un des généraux polonais qui les commandent est M. Bielak,
connu par sa valeur et ses talens militaires. On vient d'en-
voyer aux troupes lithuanienues, quatre canons, sous l'es-
corte d'un petit détachement, ce qui prouve que la commu-
nication entre le grand duché et Varsovie est parfaitement
libre. Le colonel Hanmann est sorti avec deux mille hommes
de cette ville pour chasser les russes qui étaient répandus ou
dispersés dans les petites villes d'alentour, et qui, apprenant
le carnage qui avait été fait de leurs compatriotes dans cette
résidence, s'étaient rassemblés pour se défendre. Ces petits
corps, dont le plus fort n'est pas d'au-delà de mille hommes
ne sont point composés des russes sauvés de Varsovie, mais
qu'on a pu le croire : aucun russe n'en est échappé, excepté
le petit nombre de 6 à 700 hommes avec lesquels le général
Igelski est parvenu à se faire jour, et qui se trouvent ac-
tuellement au nord de Varsovie, tandis que les corps en
question de 700 ou de 1000 hommes sont au midi, où ils
s'achent de joindre le corps du général Tormansov ; mais il
leur sera d'autant plus difficile d'y réussir ou même de se
mettre en sûreté quelque part que ce soit, que par-tout où
ils peuvent se porter, ils trouveront des ennemis armés,
et que d'ailleurs ils ont avec eux les bagages de leurs compri-

(2)

riotes qui étaient à Varsovie, ceux-ci les ayant distribués dans les villages autour de cette ville afin de pouvoir nourrir plus facilement leurs chevaux. Déjà le colonel Haumann a rencontré près de Jelforna, à trois lieues au midi de Varsovie, sur la rive de la Vistule, le plus nombreux de ces corps fort d'environ mille hommes. Après une assez faible résistance, ces russes ont pris la fuite, et laissé au général Haumann 200 prisonniers et mille voitures chargées de bagages et de munitions qui les embarrassaient dans leur retraite, et qu'ils ne pouvaient plus conserver.

Ceux qui ont suivi M. d'Igelstrom ne sont guères plus nombreux. Le général prussien Wolky, auprès duquel ce dernier s'était sauvé avec sa troupe, lui a déclaré « que, les fourrages lui manquant, il était dans la nécessité de le prier de se retirer ailleurs ». M. d'Igelstrom demanda en conséquence le passage par la Prusse, pour se rendre dans la Courlande; mais on a fait difficulté de le lui accorder, en donnant pour raison que la concession de ce passage fournirait aux Polonais le prétexte de faire une invasion dans la Prusse-Orientale. Sur cette réponse, le général-ministre russe a été forcé de retourner en Pologne, où il traverse actuellement, le long des frontières prussiennes, les forêts pour se mettre en sûreté dans la Lithuanie; mais l'exécution de ce projet sera très-difficile pour M. d'Igelstrom, qui avait d'autant plus compté sur le secours des prussiens et leur aveu de son passage, qu'il n'a jamais cessé de rendre des services à la cour de Berlin, laquelle le récompensa l'année dernière, en le décorant des ordres prussiens, dont les marques lui furent envoyées garnies de brillants; mais le général de Wolky a d'autant moins pu favoriser les russes, qu'il s'est retiré lui-même avec ses troupes dans la Prusse-Orientale, à l'occasion que voici :

Pendant les journées sanglantes du 17 et du 18 avril, M. de Buchholtz s'étant tenu caché, lorsque le conseil provisoire apprit l'endroit de sa retraite; il lui fit connaître qu'il pouvait rentrer dans son hôtel, et qu'on lui offrait une garde militaire pour sa sûreté, à condition que les troupes prussiennes se retirassent du territoire de la Pologne. M. de Buchholtz a accepté cette condition, en communiquant au conseil provisoire une réquisition faite à M. de Wolky pour se retirer avec son corps, réquisition à laquelle ce général s'est effectivement conformé. Les russes eux-mêmes, dans un cas à peu près pareil, ont écouté les désirs du conseil provisoire. Leurs militaires ayant commis par vengeance des incendies et des pillages dans les campagnes autour de Varsovie, le conseil enjoignit aux généraux et ministres russes prisonniers d'écrire aux chefs de division qu'ils missent fin à ces brigandages; sans quoi l'on s'en vengerait sur les personnes des prisonniers. Sur les lettres adressées en conséquence au général d'Igelstrom, celui-ci a écrit au roi, « qu'il avait défendu à ses troupes de marauder sous peine de mort, et qu'il permettait aux polonais, s'ils attrapaient des maraudeurs, qui ne respectaient pas sa défense, de les traiter en criminels, et de les punir eux-mêmes ».

Le roi a envoyé cette lettre au président du conseil provisoire, qui n'a pas cru qu'il fût besoin d'y répondre.

Les nouvelles les plus récentes qui nous sont parvenues de la Pologne sont de Cracovie, en date du 5 mai. Elles portent que Grochowski, depuis la défaite des russes à Lublin, a remporté sur eux un nouvel avantage. Il marchait à la tête de 6000 hommes pour se joindre à Kosciuszko. Dans cette dernière affaire les russes s'étaient repliés sur Kurów, ville

appartenant à Ignace Potocky, membre du gouvernement révolutionnaire de Pologne. Ils menacèrent alors d'y mettre le feu si on les y poursuivait. Grochowski les attaqua avec vigueur; bientôt Kurów et Pulawy furent réduits en cendres. Cette conduite anima encore plus Grochowski et ses troupes. Les russes furent complètement battus, mis en fuite, et perdirent cinq canons. L'armée victorieuse proclama son chef sur le champ de bataille, général-major. Ce choix a depuis été confirmé par le général en chef de la force armée.

Des nouvelles certaines arrivées de Lithuanie, confirment tout ce qui a été dit de l'insurrection qui y a éclaté. Déjà l'armée des patriotes y est forte de près de 20000 hommes; ils ont rendu la liberté à deux ardens amis de la patrie: ce sont le maréchal de Lithuanie, Soltan et Wawrzecki, nonce de la diète de 1791. Tous deux avaient été jetés dans un cachot par les russes, pour avoir défendu avec courage la liberté du peuple et l'indépendance de la Pologne.

On reçoit chaque jour des avis satisfaisants de l'armée de Kosciuszko. Les deux rives de la Vistule sont absolument balayées des troupes ennemies, et la route vers Varsovie est maintenant libre. Mais ce général paraît ne vouloir quitter le palatinat de Sandomir, qu'après avoir eu raison des corps russes qui s'avancent de la Podolie.

Aussi-tôt que les russes qui étaient au camp de Szalimierz, eurent appris la défaite de leurs compatriotes à Varsovie, ils se hâtèrent de quitter ce camp, et se retirèrent vers Nowomiesto. Le même jour, l'armée commandée par Kosciuszko s'avança jusqu'à Igolowa, et le général Madalinski, avec sa division, s'empara aussitôt du camp abandonné. Depuis cette époque, il a été livré, près de Nowomiesto, un combat sanglant, dans lequel les russes ont été mis en pleine déroute. Aujourd'hui ils se trouvent dispersés en différents corps, qui n'ont aucune communication entre eux. C'est au quartier général d'Igolowa que Kosciuszko a appris le 25 les événements de Varsovie.

On y annonça ces événements au son de la trompette. Il est impossible de peindre l'enthousiasme qu'ils excitèrent sur tous les esprits.

Il paraît que le gouvernement révolutionnaire de Pologne continuera d'être fixé à Cracovie jusqu'à ce que l'armée de Kosciuszko ait fait sa jonction avec celle de Varsovie. Il sera ensuite, selon toute apparence, transféré dans cette dernière ville.

ANGLETERRE.

Les arrestations continuent à LONDRES et dans toute l'Angleterre. Le 15 mai, on s'est encore saisi par ordre des ministres de plusieurs domestiques de lord Stanhope. Le 16, on a arrêté M. Lovett.

M. Martin, procureur et prisonnier pour dettes, a été élargi en vertu d'un warrant signé par les seigneurs d'état. On s'est emparé de tous les papiers qui ont été trouvés dans sa prison.

Un enfant, âgé de 15 ans, qui accompagnait M. Rhelwall à ses lectures publiques, et recevait pour lui à la porte de la salle, ce que les auditeurs étaient dans l'intention de lui donner, a été arrêté: cet enfant a été conduit lui-même devant le conseil privé, mais relâché après une détention assez courte.

MM. Adams, Rhelwall et Hardy ont subi le 15 mai un nouvel examen. Les autres personnes arrêtées n'ont point été

interrogées, quoiqu'elles soient gardées à l'office du secrétaire d'état.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

BULLETIN DES ARMÉES.

Suite de la relation de nos succès sur les frontières de la Flandre et de la Belgique, trouvée dans une gazette étrangère. (a)

» Tandis que les Français faisoient les plus grands efforts pour se maintenir dans la Flandre, leur armée des Ardennes, jointe à une partie de celle du Nord et commandée par le général Charbonnier, passait la Sambre, le 11 de ce mois, sur trois fortes colonnes, dont deux se dirigeaient sur Charleroi, et la troisième sur le château de Mariemont et sur Binch. Le cordon de troupes alliées, trop faible pour pouvoir résister long-tems à des forces aussi considérables, fut, après des combats très-vifs, rompu en différens endroits: près de l'abbaye de Bonne-Espérance, l'ennemi fut repoussé avec perte jusqu'à la Sambre; mais le lendemain 12, il revint plus nombreux, et après une vigoureuse résistance, nos gens furent obligés de céder. Les Français, encouragés par ces avantages, s'avancèrent alors de tous côtés, et pénétrant à Thuin, Binch et Fontaine-l'Évêque, occupèrent une grande étendue de notre frontière. Cependant, à la nouvelle de ces succès effrayans, il a été détaché de la grande armée combinée, commandée par l'empereur, un corps de 20 mille hommes, presque entièrement composé de cavalerie, qui s'est avancée à marches forcées par Valenciennes et Mons.

» Ces événemens malheureux, qui se sont passés à la droite et à la gauche de nos frontières déguarnies, pendant que notre grande armée s'avancait au centre sur le territoire ennemi, auront probablement dérangé le plan de la campagne, qui paroissoit être de concentrer toutes les forces dans un seul point. Le magistrat de Charleroi s'est retiré ici: les bagages des troupes étoient renvoyés jusqu'à Jénap. On écrit aussi de Gand, que tous les équipages de l'armée du général Clerfayt, avoient été conduits dans cette ville. On se formeroit difficilement une idée de l'alarme qui fut répandue hier et avant-hier dans cette ville de Bruxelles, par une multitude d'habitans de Charleroi, de Binch et de Mons, qui arrivaient en foule avec ce qu'ils avoient pu emporter de leurs effets: leurs récits avoient jeté une épouvante générale: on auroit dit que l'ennemi étoit déjà à nos portes. Tous les habitans furent invités à s'armer pour défendre la ville, en cas que les Français voulussent tenter un coup-de-main: le ministre fit charger ses effets sur des chariots, et les archives du gouvernement furent emballées. Le comte de Metternich a fait inviter tous les employés composant les différens dicastères, à prendre les armes pour la défense commune; et un grand nombre se sont déjà fait inscrire sur la liste présentée à cet

(a) Il faut que nos ennemis éprouvent des revers bien considérables, puis qu'il est permis à leurs gazettiers de les publier.

37

effet. Il a même été donné des ordres pour leur faire distribuer des fusils. Cette frayeur et ces mesures ont fait partir d'ici plusieurs personnes qui, jugeant du danger par les précautions, ont cru devoir se retirer plus avant dans l'intérieur, ou même aller chercher un asyle dans l'étranger.

CONVENTION NATIONALE

Séance du 15 Prairial.

PRÉSIDENCE DE PRIEUR.

Décret du 13 prairial, sur la formation de l'école de Mars dans la plaine des Sablons près Paris.

La convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité de Salut public, décrète:

Art. 1er. Il sera envoyé à Paris de chaque district de la République, six jeunes citoyens sous le nom d'élèves de l'École de Mars, dans l'âge de 16 à 17 ans et demi, pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain.

II. Les agens nationaux des districts feront, sans délai, le choix de six élèves parmi les enfans des sans-culottes.

La moitié des élèves sera prise parmi les citoyens fortunés des campagnes; l'autre moitié dans les villes, et par préférence parmi les enfans des volontaires blessés dans les combats ou qui servent dans les armées de la République.

III. Les agens nationaux choisiront les mieux constitués, les plus robustes, les plus intelligens, et qui ont donné des preuves constantes de civisme et de bonne conduite.

Ils seront tenus de faire imprimer et afficher dans le district le tableau des citoyens qu'ils auront choisis.

IV. Les élèves de l'École de Mars viendront à Paris, à pied et sans armes, ils voyageront comme les défenseurs de la République, et recevront l'étape en route.

L'un d'eux sera chargé par le district d'une surveillance fraternelle sur ses collègues en route, et sera responsable de leur conduite.

V. Les agens nationaux de districts sont autorisés à leur donner l'état de route nécessaire pour se rendre à Paris. Ils prendront des mesures telles que les élèves de leur arrondissement soient en route 10 jours après la réception du présent décret par la voie du Bulletin.

VI. Une sera pas reçu d'élève dans l'école de Mars après le 10 messidor.

VII. L'école de Mars sera placée à la plaine des Sablons, près Paris.

Les élèves y trouveront à leur arrivée un commissaire des guerres chargé de les recevoir et de les placer.

VIII. La commune de Paris, à raison de sa population, fournira quatre-vingts élèves. L'agent national de la commune les choisira selon les mêmes conditions que